

### Pays du Sud Grésivaudan : Jean-Michel REVOL élu à la présidence du Syndicat mixte.

Le nouveau comité syndical du Syndicat mixte Pays du Sud Grésivaudan a tenu sa séance d'installation ce lundi 26 mai.

C'est à Georges PELLETIER, Président du Syndicat mixte encore pour quelques minutes en exercice, qu'il revenait d'accueillir les 27 conseillers syndicaux désignés par leurs intercommunalités pour siéger au Comité syndical.

Remerciant les élus avec lesquels il a eu le plaisir de travailler depuis 1977, début de son engagement politique local, il dédiait la séance à Paul BOSSAN, ancien Conseiller général et Maire de Chatte : « C'est avec lui que j'ai découvert à la fois le Sud Grésivaudan et la notion de territoire ».

En qualité de doyenne de l'Assemblée Laura BONNEFOY, Présidente de la Communauté de communes Chambaran Vinay Vercors, assurait ensuite la présidence de séance. Elle remerciait Georges PELLETIER « pour sa connaissance du territoire, son ouverture d'esprit et l'énorme travail accompli », avant d'ouvrir l'élection à la Présidence du Syndicat mixte.

Jean-Michel REVOL, Maire de Saint-Marcellin, faisait acte de candidature en expliquant : « Nous sommes à la veille d'évolutions incontournables. La réduction drastique des dotations de l'Etat, la réforme des collectivités créant les « Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux » et plus profondément la nécessité de restaurer la confiance entre citoyens et élus sont autant de défis que nous avons à relever ensemble.

Il nous faut à l'évidence aller vers plus de mutualisation entre les trois intercommunalités en ouvrant le débat sur le projet, les compétences, l'organisation des moyens qui nous permettront d'affirmer le Sud Grésivaudan et son rayonnement. Le rôle du Syndicat mixte sera essentiel dans ce travail et c'est pour le mener avec bien avec vous que je propose ma candidature ».

Bernard PERAZIO, Président de la Communauté de communes de la Bourne à l'Isère, apportait son soutien à Jean-Michel REVOL en soulignant la clarté et le courage de ses propos. « La situation financière des collectivités imposera des choix difficiles et les intercommunalités, comme le Syndicat mixte et le SMICTOM sont confrontés à cette exigence. »

Laura BONNEFOY, Présidente de la Communauté de communes Chambaran Vinay Vercors et André ROUX, Président de la Communauté de communes du pays de Saint-Marcellin, apportaient également leur soutien à la candidature de Jean-Michel REVOL, élu à l'unanimité à la tête du Syndicat mixte Pays du Sud Grésivaudan.

Le nouveau Président remerciait les conseillers syndicaux de leur confiance et ses prédécesseurs, Robert PINET puis Georges PELLETIER, pour leur engagement. « Je sais également pouvoir m'appuyer sur une équipe technique compétente, disponible et efficace » concluait-il avant de proposer à l'assemblée de créer 6 postes de Vice Présidents, dont l'élection interviendra lors de la prochaine séance du comité syndical. Une délibération également adoptée à l'unanimité.